

EXPLOITANTS AGRICOLES, AVEZ-VOUS PENSE A L'AUTOCONSOMMATION SOLAIRE ?

Alors que le **prix des panneaux solaires a été divisé par 4 en 10 ans**, le **prix de l'électricité ne fait que grimper, +40% environ en 10 ans**, tandis que l'état de dégradation du parc nucléaire français laisse à penser que cette augmentation s'inscrit dans la durée.

Energies Renouvelables du Gapençais – ERdG est une société coopérative dont le **but est la production d'électricité renouvelable** avec un périmètre d'action s'étendant autour de Gap (Hautes-Alpes). Un travail de sensibilisation et la mise en place d'actions relatives à la maîtrise de l'énergie, notamment par le développement de l'autoconsommation, fait également partie des actions entreprises par ERdG.

Un achat groupé de systèmes solaires photovoltaïque en autoconsommation a été lancé par ERdG et nous étudions les projets agricoles et industriels de manière individualisée.

Nos experts du solaire et des énergies renouvelables sont de plus en plus sollicités par des particuliers et des professionnels qui souhaitent diminuer leur facture d'électricité via un investissement dans une installation solaire photovoltaïque pérenne et fiable. En parallèle d'une augmentation du prix de l'électricité, les tarifs d'obligation d'achat par les fournisseurs d'électricité n'ont fait que diminuer depuis 2010. C'est pourquoi l'autoconsommation et/ou la revente de surplus de production sont des solutions de plus en plus intéressantes.

Dans quels cas l'autoconsommation est-elle VRAIMENT intéressante ?

Notamment tous les cas où la **consommation d'électricité coïncide avec une la production d'énergie solaire**. C'est particulièrement le cas pour la **production de froid pour conserver les aliments et refroidir les bâtiments** ou encore l'alimentation d'un procédé saisonnier ou annuel demandeur d'électricité.

Pour résumer, si vous avez une forte consommation d'électricité en journée, une toiture bien orientée et disponible pour y installer des panneaux solaires ou même un terrain dégagé.

Produire vous-même votre électricité et effacer vos consommations de jour est très intéressant à la fois économiquement, dans une logique de développement durable et d'image.

Frigo – pommes



Comment financer de tels projets ?

Le retour sur investissement par l'économie réalisée sur la facture d'électricité est assez court – 10 ans et souvent moins.

Soit vous financez vous-même l'installation.

Soit ERdG peut financer ou co-financer avec vous le projet avec versement d'un loyer et/ou partage des bénéfices.

N'hésitez pas à nous contacter pour des conseils et une première visite ainsi qu'une pré-étude gratuite qui vous permettra de juger de la faisabilité d'un projet.